



KPMG SA
36 rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Hospitalière Nord Artois Cliniques

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Hospitalière Nord Artois Cliniques
Rue entre deux monts 62800 LIEVIN

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre, Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Hospitalière Nord Artois Cliniques

Rue entre deux monts 62800 LIEVIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association Hospitalière Nord Artois Cliniques,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Hospitalière Nord Artois Cliniques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changements de Méthodes Comptables" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



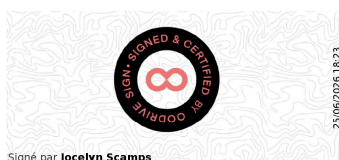
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 25 juin 2026

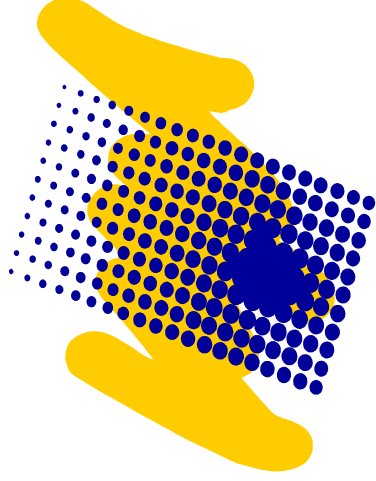
KPMG SA



Jocelyn SCAMPS

Associé

BILAN - COMPTE DE RESULTAT



SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- Bilan
 - Compte de résultat
 - Soldes intermédiaires de gestion
 - Evolution des Bilans
 - Evolution du besoin en fonds de roulement
 - CAF
 - Résultat par établissement
- ANNEXE**
- Informations générales**
 - Objet social
 - Faits caractéristiques de l'exercice
 - Règles et méthodes comptables
 - Principes généraux
 - Stocks
 - Créances
 - Participation, Autres tritres immobilisés, valeur mobilières
 - Engagement en matière de retraite
 - Immobilisations
- Informations relatives au personnel
 - Rémunération des dirigeants
 - Effectif moyen

- Autres informations
 - Engagements reçus
 - Engagements donnés
 - Honraires des commissaires aux comptes
 - Engagement en matière de crédit baux
- Informations relatives au bilan**
 - Actif
 - Actif immobilisé
 - Actif circulant
 - Charges constatées d'avance
 - Passif
 - Capitaux Propres
 - Fonds Dédiés
 - Provisions
 - Dettes
 - produits constatés d'avance
- Informations relatives au compte de résultat**
 - Résultat comptable exceptionnel
 - Etat des provisions
 - Charges de crédit bail
 - Transferts de charges

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2022-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 872 414	7 814 635	2 057 779	2 532 376
Frais de recherche et de développement	509 825	509 825	0	0
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 362 589	7 304 810	2 057 779	2 532 376
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	52 265 533	34 937 622	17 327 912	16 379 811
Constructions	150 001		150 001	150 001
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 040 130	13 207 887	6 832 243	6 434 509
Immobilisations corporelles en cours	31 861 331	21 729 735	10 131 596	9 200 532
Avances et acomptes	214 072		214 072	594 769
	0		0	0
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	38 692 325	0	38 692 325	40 247 631
Autres titres immobilisés	23 615 128		23 615 128	23 615 108
Prêts	7 777 574		7 777 574	7 517 737
Autres	7 299 623		7 299 623	9 114 786
Total I	100 830 272	42 752 257	58 078 015	59 159 818
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 719 134	182 469	3 536 665	3 363 755
Créances	53 722 753	6 431 518	47 291 235	40 213 231
Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 783 145	6 431 518	45 351 627	38 765 808
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres Créances	1 482 875		1 482 875	1 447 423
Charges constatées d'avance	456 733		456 733	369 415
Valeurs mobilières de placement	0		0	5 000 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24 468 004		24 468 004	22 896 449
Total II	81 909 891	6 613 987	75 295 904	71 842 851
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	182 740 163	49 366 244	133 373 919	131 002 669

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	24 955 431	24 955 431
<i>dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>	4 868 855	4 868 855
<i>Fonds propres complémentaires</i>	20 086 576	20 086 576
<i>Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)</i>		
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)	0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	76 139 902	76 577 321
<i>Autres</i>		
Report à nouveau	-80 331 862	-81 165 037
Report à nouveau médico-social	-2 036 532	-1 749 112

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF			Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Report à nouveau		-78 298 966	-79 419 560
	Report à nouveau affecté en réduction des charges d'exploitation		3 636	3 636
Excédent ou déficit de l'exercice			-605 249	395 756
Dont Excédent ou Déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			-239 526	-724 839
Situation nette (sous total)			20 158 222	20 763 471
Fonds propres consommables			2 801 543	2 543 368
Subventions d'investissement			2 801 543	2 543 240
Provisions réglementées			0	128
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires - (Commodat)				
Total I			22 959 765	23 306 839
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés			2 593 389	2 076 140
Total II			2 593 389	2 076 140
PROVISIONS				
Provisions pour risques			4 576 838	4 040 252
Provisions pour charges			19 280 837	18 068 528
Total III			23 857 675	22 108 780
Fonds dédiés				
- sur subventions de fonctionnement				

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
- sur autres ressources		
Total III bis	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 264 820	14 424 114
Emprunts et dettes financières diverses	0	29 842
Instruments de trésorerie		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 430 867	22 834 159
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	42 445 208	41 913 229
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 301	386 741
Autres dettes	2 603 169	3 691 580
Produits constatés d'avance	179 725	231 245
Total IV	83 963 091	83 510 910
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	133 373 919	131 002 669

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens		1 189 151	1 301 013
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		45 384 883	39 921 579
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics		224 984 313	220 912 700
<i>Dont Concours publics des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		0	18 758 614
Subvention d'exploitation		5 725 108	4 789 771
<i>Dont Subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
Dont Quote-part des subventions virées au résultat		358 774	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Ressources liées à la générosité du public			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		3 402 930	4 576 362
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 100	
Utilisations des fonds dédiés		337 621	237 082
Autres produits			
Cotisations			
Dons manuels			
Ressources liées à la générosité du public		63 613	7 971
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs			
Autres produits		12 585 035	10 802 022
Total I		293 674 753	282 548 500
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		36 149 016	35 704 602
Variation de stock		-27 923	-61 983

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
Autres achats et charges externes		64 746 582	62 579 690
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés		14 830 383	14 831 295
Salaires		117 942 566	113 319 793
Cotisations sociales		49 885 665	47 861 781
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 166 054	7 057 238
Dotations aux provisions		2 089 825	1 038 194
Reports en fonds dédiés		854 870	371 187
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		10 505	
Autres charges			
Aides financières		66 000	28 000
Autres charges		3 006 544	316 651
Total II		293 720 086	283 046 448
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-45 333	-497 948
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		184 774	145 248
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III		184 774	145 248
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		520 195	976 370
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV		520 195	976 370
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-335 421	-831 122
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		0	4 195 670
Sur opérations en capital			

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2022-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnels	0	
Total V	0	4 195 670
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	2 045 291
Sur opérations en capital		
Dotations provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnels		
Total VI	0	2 045 291
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	2 150 379
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	224 495	425 553
Total des produits (I + III + V)	293 859 527	286 889 418
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	294 464 776	286 493 662
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	-605 249	395 756
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EVOLUTION DES BILANS

En K€ d'euros

	2021	2022	2023	2024	2025	Ecart N/N-1
<u>ACTIF</u>						
- Actif immobilisé	62 686	58 287	59 408	59 160	58 078	-1 082
- Actif circulant	75 436	81 252	78 908	71 473	75 296	3 822
- Comptes de régularisation	243	328	300	369		-369
	138 365	139 867	138 617	131 003	133 374	2 371
<u>PASSIF</u>						
- Capitaux propres	2 673	20 961	22 340	23 307	22 960	-347
- Fonds reportés et dédiés	2 416	2 345	1 942	2 076	2 593	517
- Provisions pour risques et charges	24 146	21 550	22 555	22 109	23 858	1 749
- Dettes	106 822	94 487	91 534	83 280	83 783	504
- Comptes de régularisation	2 308	525	246	231	180	-52
	138 365	139 867	138 617	131 003	133 374	2 371

EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En K€ d'euros

	2021	2022	2023	2024	2025	Variation N/N. 1
- Capitaux propres	2 673	20 961	22 340	23 307	22 960	-347
- Fonds reportés et dédiés	2 416	2 345	1 942	2 076	2 593	517
-Provisions à caractères de réserve	24 146	21 550	22 555	22 109	23 858	1 749
-Emprunts à long terme	22 692	17 135	16 546	14 454	13 265	-1 189
A - Capitaux permanents	51 927	61 990	63 383	61 946	62 676	730
B- Valeurs immobilisées nettes	62 686	58 287	59 408	59 160	58 078	-1 082
C- FONDS DE ROULEMENT (A-B)	-10 758	3 703	3 975	2 786	4 598	1 812
-Actif réalisable	47 517	44 473	55 311	43 577	50 371	6 794
-Comptes de régularisation	243	328	300	369		-369
D - Total valeurs réalisables à court terme	47 760	44 801	55 611	43 946	50 371	6 425
-Passif exigible	84 130	77 353	74 987	68 826	70 519	1 693
-Comptes de régularisation	2 308	525	246	231	180	-52
E - Total dettes à court terme	86 437	77 877	75 233	69 057	70 698	1 641
F- BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (D-E)	-38 677	-33 076	-19 622	-25 111	-20 327	4 783
TRESORERIE (C+F)	27 919	36 779	23 597	27 896	24 925	-2 972

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Calcul de la CAF (méthode soustractive)		N-1	N
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)		5 815 419	6 407 913
Transferts de charges (d'exploitation)			
Autres produits (d'exploitation)			
Autres charges (d'exploitation)		-344 651	-3 083 048
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers (a)		145 248	184 774
Charges financières (b)		-976 370	-520 195
Produits exceptionnels (c)		2 433 850	0
Charges exceptionnelles (d)		-1 943 985	0
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		-425 553	-224 495
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		4 703 958	2 764 949

- (a) Sauf reprises sur provisions.
(b) Sauf dotations aux amortissements et aux provisions financiers.
(c) Sauf :
- produits des cessions d'immobilisations;
- quote-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice ;
- reprises sur provisions exceptionnelles.
(d) Sauf :
- valeur comptable des immobilisations cédées ;
- dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnels.

Calcul de la CAF (méthode additive)		N-1	N
Résultat net comptable		395 756	-605 249
Dotations aux comptes amortissements		2 845 871	3 039 209
Provisions pour dépréciation des immobilisations		0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements			
VNC Actifs cédés		101 306	0
Dotations aux amortissements des charges à répartir			
Dotations aux provisions pour charges d'amortissementset frais financiers		0	0
Dotations aux provisions pour départ en retraite		0	300 439
Dotations aux provisions sur actif circulant		4 211 367	1 126 845
Dotation compte épargne temps		515 557	511 870
Dotations aux provisions pour risques et charges		452 636	877 516
Engagements à réaliser		441 187	1 254 870
Dotations aux provisions sur charges financières			
Reprises sur provisions pour litiges			
Reprises sur provisions pour risques et charges		-1 261 995	-340 930
Reprises sur provisions pour travaux		-237 082	-337 621
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations		0	0
Produits des cessions d'éléments d'actifs		-1 761 820	0
Reprises sur provisions pour charges d'amortissementset frais financiers		0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		0	0
Reprises sur provisions pour créances douteuses		-767 343	-3 062 000
Reprises sur provisions pour C.E.T.		-231 482	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		4 703 958	2 764 949

0

COMPTES DE RESULTAT

PAR SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	N	N-1		N	N-1
- Pharmacie	18 114 295	19 107 690	. Dotation globale		
- Fournitures médicales	14 651 241	13 195 089	. Dotation annuelle complémentaire	46 377 609	45 597 291
- Alimentation	3 179 527	3 233 784	. Dotation annuelle de financement	128 961 391	126 050 102
- Carburants	215 749	5 728	. Chiffre d'affaires T2A	11 616 670	11 953 234
- Fournitures hôtelières et ateliers	227 915	180 728	. Dotation MIGAC	3 871 181	3 861 900
- Variation des stocks	-27 923	-61 983	. DMI		
Achats stockés	36 360 804	35 661 036	. Molécules onéreuses	11 473 800	12 033 690
- Eau, carburant, énergie	4 247 490	4 982 202	. Forfait annuel urgences	6 977 246	6 753 153
- Fournitures hôtelières	1 755 120	1 293 237	. Produits des tarifications journalières	8 485 718	7 700 539
- Fournitures bureau et imprimés	258 666	375 215	. Consultations et soins externes	4 397 294	4 730 101
Achats non stockés	6 261 275	6 650 655	. Forfaits journaliers	17 696 443	13 002 920
- Prestations à caractère médical	17 673 734	15 901 248	. Forfaits soins (long séjour)	18 441 818	15 661 016
- Location	17 510 958	17 782 436	. Forfaits hébergements (long séjour)	10 517 446	10 400 776
- Entretien	3 764 447	3 198 683	. Forfait dépendance (long séjour)	1 552 581	3 089 558
- Assurance, cotisation, documentation	1 283 763	1 195 850			
- Frais de formations extérieures	557 379	545 375			
Services extérieurs	40 790 281	38 623 592	Recettes hospitalières	270 369 197	260 834 280
- Personnel extérieur à l'entreprise	2 812 687	2 846 410	- Autres produits d'exploitation	13 776 286	12 103 035
- Blanchissage	1 435 233	1 435 154	- Transfert de charges d'exploitation	0	2 315 541
- Informatique	3 228 304	3 567 883	- Production immobilisée	0	0
- Transport et déplacement	1 598 288	1 404 276			
- Frais de P.T.T.	707 688	482 946			
- Services bancaires	78 741	72 271			
- Divers	7 594 376	7 478 085			
Autres services extérieurs	17 455 317	17 287 026			
Valeur ajoutée	183 277 807	177 030 547			
TOTAUX	284 145 482	275 252 856	TOTAUX	284 145 482	275 252 856

	N	N-1		N	N-1
- Impôts et taxes sur salaires	14 688 316	13 857 333	Valeur ajoutée	183 277 807	177 030 547
- Autres impôts	142 067	973 962			
Impôts	14 830 383	14 831 295			
- Salaires et traitements	117 730 194	114 881 012			
- Charges sur salaires.	49 883 836	47 859 951	- Subventions d'exploitation	5 788 720	4 797 742
- Dotation Provisions pour congés à payer	214 201	-1 559 390			
Charges de personnel	167 828 231	161 181 574			
Excédent brut d'exploitation	6 407 913	5 815 419			
TOTAUX	189 066 527	181 828 288	TOTAUX	189 066 527	181 828 288

COMPTE DE RESULTAT

PAR SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	N	N-1	N	N-1
- Dotations aux amortissements	3 039 209	2 845 871		
- Dotations aux provisions pour charges d'amortissements et frais financiers	0	0	Excédent brut d'exploitation	5 815 419
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 126 845	4 211 367	- Travaux couverts par provision	337 082
- Dotations aux provisions pour risques et charges	877 516	452 636	- Reprise sur provisions charges amortissement et frais financiers	767 343
- Dotations aux provisions pour Compte Epargne Temps	511 870	515 557	- Reprise sur provisions pour risques	0
- Dotations aux provisions pour départ en retraite	300 439	0	- Reprise sur provisions pour dépréciations des immobilisations	1 261 995
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	0	0	- Reprises aux provisions pour dépréciation des stocks	0
- Engagements à réaliser & dotations pour amort de charges d'exploitation	1 254 870	441 187	- Reprises sur provisions pour Compte Epargne Temps	231 482
	7 110 748	8 466 619		8 313 322
- Pertes sur créances irrécouvrables	3 083 048	344 651		
- Subventions versées	0	0		
Résultat d'exploitation	-45 333	-497 948		
TOTAUX	10 148 464	8 313 322	TOTAUX	8 313 322

	N	N-1	N	N-1
- Frais financiers sur emprunts	520 195	976 370		
- Provisions pour dépréciation titres	0	0	Résultat d'exploitation	-45 333
- Moins values sur cession titres / pertes dans participation financière	0	0	- Produits financiers	184 774
Résultat courant avant impôts	-380 754	-1 329 070	- Reprise sur provisions	0
			- Plus values / cession titres	0
TOTAUX	139 441	-352 700	TOTAUX	-352 700

	N	N-1	N	N-1
- Valeur nette des éléments d'actifs cédés	0	101 306		
- Charges exceptionnelles	0	1 943 985	- Produits exceptionnels	0
- Annulation de titres de l'exercice précédent	0	0	- Produits relatifs à l'exercice précédent	0
Résultat exceptionnel	0	2 150 379	- Réémission de titres de l'exercice précédent	0
			- Produits de cession d'éléments d'actif	1 761 820
			- Reprises PRC exceptionnelles	0
TOTAUX	0	4 195 670	TOTAUX	4 195 670

	N	N-1	N	N-1
- Résultat courant avant impôts				
- Résultat exceptionnel	0	2 150 379	- Résultat courant avant impôts	-1 329 070
- Reprise des charges	224 495	425 553	- Résultat exceptionnel	
- Impôts sur les Sociétés				
EXCEDENT		395 756	DEFICIT	-605 249

RESULTATS ETABLISSEMENTS

Etablissement	Résultat 2025
CRO	3 647 114
DIVION	-4 199 785
HAD	3 365 246
HENIN-BEAUMONT	-3 802 255
LES MARRONNIERS	681 492
RIAUMONT	-1 624 713
TEISSIER	958 248
Total activités sanitaires	-974 653
ACHICOURT	2 815
AQUARELLE	-52 335
BARLIN	-54 862
BARLIN EHPA	-3 287
CSAPA	52 124
DELABY (HORS CRT)	-1 584
DELABY (CRT)	0
EHPAD RIAUMONT (HORS ESPREVE)	-12 821
EHPAD RIAUMONT (ESPREVE)	0
NOVELLES	-21 245
SSIAD	-1 153
USLD	-147 178
Total activités médico-sociales	-239 526
CENTRE DE FORMATION	-16 430
CEP	0
Total activités autres	-16 430
GESTION FINANCIERE	625 360
TOTAL GROUPE	-605 249

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES

Objet social

A titre principal :

- La gestion et l'exploitation des services et établissements dont elle est propriétaire ainsi que de tout autre établissement ou service à caractère sanitaire et social agréé par le Conseil d'Administration,
- La création éventuelle de nouveaux établissements et services à caractère sanitaire et social ou d'organismes communs à ces établissements et
- La participation à tous organismes publics, semi-publics ou privés ayant à connaître des établissements sanitaires, sociaux et culturels,
- Et, d'une façon générale, la prise de toute initiative concourant à la réalisation des objectifs généraux précités.
- Dans le cadre de la politique sanitaire régionale, l'Association prendra toute mesure susceptible de développer une étroite collaboration avec le régime de Sécurité Sociale Minière et notamment les services et établissements sanitaires de celui-ci, afin que la mise en commun des ressources de leurs équipements, permette de mettre à la disposition de la population minière et non minière, un plateau technique de haut niveau, un tissu complet de services sanitaires et sociaux, gérés avec la rigueur propre à en assurer la pérennité.

A titre accessoire :

Toutes opérations à caractère mobilière ou immobilière, civile, commerciale ou industrielle, susceptibles de concourir de manière directe ou indirecte à la réalisation de l'objet principal (il en est ainsi par exemple, de la prise de participations au capital de sociétés civiles ou commerciales), sous réserve que ces opérations conservent un caractère accessoire ou subsidiaire par rapport à l'objet social principal défini ci-dessus et qu'elles ne remettent pas en cause le caractère non lucratif de l'association à l'égard de l'administration fiscale ainsi que l'admission de l'AHNAC à participer au service public hospitalier.

Activités

Créé en 1977, le Groupe AHNAC, association à but non lucratif, est le premier groupe de santé sur le territoire du bassin minier. Avec pour ambition, la volonté de construire , de l'Artois au Hainaut, un territoire d'avenir en santé, le groupe AHNAC s'attache à conforter et développer le meilleur de l'offre de soins sans dépassement d'honoraires,

L'offre du Groupe AHNAC est structurée en trois pôles

POLE SANITAIRE

- 2 polycliniques
- 1 hôpital
- 1 clinique spécialisée en pneumologie
- 1 centre de rééducation fonctionnelle
- 1 centre de psychothérapie
- 1 unité d'hospitalisation à domicile

POLE MEDICO-SOCIAL

- 1 unité de soins longue durée
- 1 centre de soins et d'accompagnement et de prévention en addictologie
- 1 service de soins infirmiers à domicile
- 1 résidence autonomie
- 6 EHPAD
- 1 centre d'études des pneumoconioses

POLE FORMATION SANTE

- 1 institut de formation des aides-soignants

Moyens humains

- 3000 collaborateurs
- 230 médecins

Développement

- Pôle Hébergement Liévin
- Modernisation EHPAD
- Résidence Autonomie de Lens
- Robots Chirurgicaux
- Cap manager
- Marque Employeur

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Présidence

Suite au départ de Monsieur Dominique DIAGO, Monsieur Gilles de LACAUSSADE (Directeur Général de la CANSSTM) a été élu an tant que Président de l'Association AHNAC. Monsieur Gilles de LACAUSSADE a pris ses fonctions au 1er février 2025

Système d'information

L'AHNAC a poursuivi et achevé le déploiement entrepris en 2024 de ses logiciels de gestion économique et financière



- SAGE X3 (mis en service en novembre 2024) - déploiement des modules complémentaires
- Axess Nexia pour la dématérialisation des factures fournisseurs (mis en production en janvier 2026)

La Direction de Transformation a également déployé un outil de gestion de projet : Project Monitor

Contrôle fiscal

L'AHNAC s'est vue notifier au 2ème trimestre 2025, un contrôle fiscal portant sur l'intégralité des données comptables pour les années 2022 et 2023. L'administration fiscale n'a procédé à aucun redressement sur les années concernées. Toutefois, un rattrapage d'imposition de la taxe d'habitation pour le site de Psychothérapie de Bully les mines a eu lieu pour un montant de 40 k€

Pôle médico-social

L'AHNAC poursuit la rénovation et la diversification de son offre de son dans le secteur médico-social :



- Début des travaux de rénovation de l'EHPAD Denise Delaby : 11 m€ financés par Maison et Cité
- Pôle Hébergement de Liévin : projet de 40 m€ en cours de finalisation avec les autorités de Tutelles et les partenaires financiers
- Rénovation de l'EHPAD Fernand Cuvellier
- Résidence Autonomie de Lens

Unité de soins intensifs (USI)

Les travaux lancés en 2024 pour l'ouverture du service USI de la polyclinique de Divion, ceux sont achevés en mars 2025. L'AHNAC a pu à compter de cette date mettre en oeuvre l'autrosiation octoyer par l'ARS en 2023

Un service équivalent a été autorisé pour la polyclinique d'Hénin-Beaumont. Les travaux ont débuté au 3ème trimestre 2025 avec un portage par la SCI Foncière Ahnac.

Prise de participation dans les SCI

L'AHNAC a entrepris une réforme de l'organisation de son patrimoine immobilier. Pour ce faire, elle a procédé en partenariat avec la CANSSM à la création de 8 SCI.

Principalement porté par la SCI Foncière AHNAC, l'association détient une part minoritaire dans chaque SCI.

A terme; chaque SCI portera un seul et uniquement bâtiment. Le but étant de faciliter l'obtention de financements en fonction des travaux besoins immobiliers propres à chaque site et à chaque activité.

Aides CANSSM

Au titre de l'exercice, l'AHNAC a reçu de la CANSSM des subventions se décomposant comme suit :

-  682 k€ au titre de l'action sociale,
-  367 k€ de subvention d'équilibre sur le CEP 2025.

Financements ARS

Afin de préserver la trésorerie des établissements, l'ARS a octroyé à l'association des financements complémentaires :

-  Péréquation et pacte de responsabilité EBNL = 975 k€,
 -  Soutien exceptionnel aux établissements en difficulté = 2 500 k€,
- Dans la cadre du Ségur de la Santé, L'AHNAC continue de bénéficier :
-  Subvention d'investissements = 181 k€,
 -  Article 50 = 1 816 k€.

Continuité d'activité

Les différents accords signés depuis 2022 avec ses partenaires bancaires et institutionnels, ont permis à l'AHNAC de rééquilibrer sa structure bilantielle :

-  Remontée des capitaux propres,
-  Remontée de la trésorerie,
-  Apurement de la dette fournisseurs.

Afin de préserver son résultat et dans le but d'anticiper la diminution progressive des aides d'investissements liées au plan hospital 2007, l'AHNAC a contractualisé avec l'ARS, un plan d'efficience.
Ce plan d'économie doit être lissé sur les 7 prochaines années et permettre de compenser la baisse de 4 m€ de recette versées actuellement par l'ARS (Plan Hospital 2007)

Événements postérieurs à la clôture

Dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine, l'association AHNAC a intégré sa filiale la SA Polyclinique du Ternois

Changements de méthodes comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois les règlements ANC n°2022 06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N 1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles.

Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N 1.

L'application du règlement ANC n°2022 06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Chg except sur opérations de gestion	-641 950	Reclassé en charges d'exploitation	Achats de marchandises	-98 603
			Autres achats et charges externes	-293 145
			Autres charges	-191 904
			Salaires et traitements	-59 662
		Reclassé en produits d'exploitation	Autres produits	1 364
Prod except sur opérations de gestion	185 343	Reclassé en charges d'exploitation	Achats de marchandises	9 054
			Autres achats et charges externes	30 759
			Autres charges	-77 323
			Salaires et traitements	1 457
		Reclassé en produits d'exploitation	Concours publics	95 216
			Ventes de biens	470
			Mécénats	52 613
			Autres produits	73 097
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 228 787	Reclassé en produits d'exploitation	Autres produits	1 031 710
			Salaires et traitements	195 641
			Ventes de biens	1 435
775 Produits de cession d'éléments d'action	2 100	Reclassé en produits d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 100
675 Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	-10 505	Reclassé en charges d'exploitation	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-10 505
	772 180			772 180

Modification des agrégats du bilan

- les charges constatées d'avance ont été intégrées dans le total des créances sur l'exercice 2025

Dérogations aux principes et méthodes comptables

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- Aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif à la réforme du Plan Comptable Général au 1er janvier 2025
- Aux dispositions de l'instruction comptable M21 Bis régissant les établissements de santé.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Première application de l'ANC 2023-03 du 7 juillet 2023

Stocks

Les stocks de produits pharmaceutiques et fournitures médicales sont évalués selon la méthode du Coût Moyen Pondéré.

Cette méthode peut être considérée comme fiable puisque nos achats de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales font l'objet de marchés groupés dont les prix sont fixés annuellement.

Les autres stocks sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

A la fin d'un exercice comptable, si le stock a perdu de la valeur, une dépréciation est constatée. La dépréciation des stocks est calculée en mettant en évidence la différence qui pourrait exister entre la valeur actuelle des stocks et le prix éventuel de la vente des stocks le jour de l'inventaire.

Pour les biens acquis à titre gratuit et par voie d'échange, les stocks sont enregistrés à leur valeur vénale. Pour mémoire, la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances inscrites préalablement en créances douteuses sont provisionnées à 100%.

Les créances concernant les caisses de sécurité sociale, les mutuelles et les patients sont provisionnées à 100% si leur solde est antérieur à 6 mois.

Les autres créances sont appréciées au cas par cas et provisionnées si nécessaire.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité appréciée par la direction de l'association sur la base de différents critères tels que les capitaux propres, les perspectives de développement et la valeur de marché (notamment pour les bâtiments détenus par les SCI).

Engagements en matière de retraite

Les engagements pour les indemnités départ à la retraite sont de 6 766 k€ au 31/12/N contre 6 752 k€ au 31/12/N-1 et sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux de charges pour le personnel médical 55,20%
- Taux de charges pour le personnel non médical 55,20%
- Table de survie utilisée INSEE 2024
- Table des indemnités de départ selon la convention collective en vigueur
- Age de départ à la retraite fixée à 65 ans
- Taux de rotation pour le personnel médical 7,42%
- Taux de rotation pour le personnel non médical 8,21%
- Taux d'actualisation 3,60%
- Taux de revalorisation pour le personnel médical 1%
- Taux de revalorisation pour le personnel non médical 1%

Provision pour Compte Epargne Temps (CET)

Le compte épargne temps a pour but de permettre à tout salarié ayant un an d'ancienneté continue à l'AHNAC de reporter des congés non pris, des JRTT, des repos de nuit, des heures de bonification au pied levé, des jours pour la médaille du travail afin de constituer l'indemnisation sous forme de salaire OU d'un congé de longue durée pour convenance personnelle.

Le Compte Epargne Temps peut être alimenté jusqu'à concurrence de 20 jours ouvrés par an.

Le Compte Epargne Temps est alimenté avec des jours acquis.

La provision CET représente 6 111 K€ au 31/12/N contre 5 598 K€ au 31/12/N-1.

Provision pour congés payés

Les charges à payer liées aux congés payés représentent un total de 17 981 K€ au 31/12/N contre 17 772 K€ au 31/12/N-1. Le taux de charges utilisé est de 58%

Provisions pour litiges

Une provision pour litige est constituée pour tenir compte des risques de sortie de ressources ultérieures après la date de clôture sur les litiges connus. Ces litiges ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction de l'association, et après avis des conseils externes. Le cas échéant, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue

Contributions volontaires en nature

Elles peuvent être représentées par :

- des contributions en travail : bénévolat, personnel mis à disposition par un organisme public ou privé, temps non rémunéré consacré à la gestion de l'association par les membres de l'association ;
- des contributions en biens : tout bien remis en pleine propriété à l'association ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fournitures gratuites de services.

Ces contributions ne présentent pas un caractère significatif au sein de l'association
De fait, elles ne font pas l'objet de valorisation quantitative ou qualitative

INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Rémunérations des dirigeants

Le montant global des trois plus hautes rémunérations s'élève pour l'année à

926 980 €

Effectif moyen

Statut	ETP moyen
Agent de Maîtrise	103
Cadres et Praticiens	440
Employé Ouvrier Non Qualifié	307
Employé Ouvrier Qualifié	770
Technicien	924
Total	2 544

ENGAGEMENTS RECUS

Désignation	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	ENGAGEMENT
Financement travaux extension du CRO (emprunt n°103)	3 342 000,00 €	1 114 000,00 €	à 50 % de la ville de Oignies
Clause de retour a meilleure fortune dans le cadre de l'abandon de créances faites à la SA polyclinique du Ternois	1 767 000,00 €	1 767 000,00 €	100% SA polyclinique du TERNOIS
Gestion dynamique de la dette - emprunts 107 et 108	14 767 211,51 €	7 266 274,71 €	2 500 000 € de la Caisse Epargne

Liste des engagements donnés

Entreprise ou organisme bénéficiaire	Nature – Objet
Mur Ecureuil	En date du 22/12/2005 engagement de non cession de parts de la SCI AHNAC, sans l'accord préalable du crédit Bailleur
Société Générale	Nantissement des matériels dont la valeur d'achat est supérieure à 50 K€ at acquis par l'emprunt 110
Dexia	En date du 22/12/2005 , engagement de non cession de parts de la SCI Haute Deûle, sans l'accord préalable du crédit Bailleur
SCI AHNAC	Caution solidaire auprès de la SCI AHNAC dans le cadre de l'avenant de 5 000 000 € au contrat de crédit bail de RIAUMONT conclu en 2006
	Caution solidaire auprès de la SCI AHNAC dans le cadre des opérations de SWAP réalisées

ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAUX

DEXIA	Matériel	Valeur TTC du Bien Financé	CESSION	SOLDE	Loyers annuels	Périodicité	durée CB (en mois)	Valeur d'Achat Résiduelle à terme	date 1er loyer	date dernier loyer	Type Echéance	Redevance des exercices précédents	Redevance de l'exercice (*)	Amortissement HT cumulé des exercices précédents	Amortissement de l'exercice	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Ensemble de biens immobiliers Divion	58 095 735			3 155 838	trimestre	360	1	31/08/2007	30/06/2037	termes échus	38 941 826	3 155 838	15 492 472	1 723 970	1 808 771	6 975 482	17 100 252
TOTAL		58 095 735	0	0	3 155 838			1				38 941 826	3 155 838	15 492 472	1 723 970	1 808 771	6 975 482	17 100 252

VALEURS IMMOBILISÉES

Postes	AHNAC
Actif immobilisé à fin N-1	
* Valeurs nettes des immobilisations incorporelles	2 532 375
* Valeurs nettes des immobilisations corporelles en service	15 785 042
* Immobilisations en cours	594 769
* Dépôts et cautionnements	32 669
* Prêts 1% Logements	7 517 737
* Participations S.C.I. de la Haute Deule, site de Riaumont et Réseaux Santé Qualité	23 615 408
* ARTICLE 50 - SEGUR SOUTIEN FINANCIER	9 081 817
TOTAL	59 159 817
Variation N	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	37 972
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 628 356
* Acquisitions d'immobilisations en cours	636 120
* Valeur nette comptable des cessions inter-établissements	
* Mise en service d'immobilisations en cours	-800 839
* Valeur nettes comptables des immobilisations en cours sorties	0
* Valeur nettes comptables des immobilisations sorties	-10 505
* Dépôts et cautionnements	1 500
* Dotation aux amortissements	-512 569
* Dotation aux amortissements	-2 526 639
* Prêts 1% Logements	259 837
* Participations S.C.I. de la Haute Deule, site de Riaumont et Réseaux Santé Qualité	-280
* ARTICLE 50 - SEGUR SOUTIEN FINANCIER	-1 816 363
TOTAL	-1 103 410
Actif immobilisé à fin N	
* Valeurs nettes des immobilisations incorporelles	2 057 778
* Valeurs nettes des immobilisations corporelles en service	17 113 840
* Immobilisations en cours	214 072
* Dépôts et cautionnements	34 169
* Prêts 1% Logements	7 777 574
* Participations S.C.I. de la Haute Deule, site de Riaumont et Réseaux Santé Qualité	23 615 128
* ARTICLE 50 - SEGUR SOUTIEN FINANCIER	7 265 454
TOTAL	58 078 015

ETAT DU PATRIMOINE

Designation des immeubles	Valeur brute comptable					Amortissements					Valeur nette comptable			
	Antérieur	Acquisitions	Transfert de comptes	MES Immos encours	Immobiliations livrées non facturées et non mises en service	Sortie en valeur brute	Total au 31.12.N	Antérieur	Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations	Amortissements des immobilisations sorties		Amortissements antérieurs sur immobilisations transférées	Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations sorties	Amortissements et provisions sur les immobilisations en service au 31.12.N
Frais d'établissement	509 825						509 825	509 825					509 825	0
Logiciels	9 324 617	37 972					9 362 589	6 792 242	512 569				7 304 811	2 057 778
Terrains	150 001						150 001	0					0	150 001
Bâtiments	5 411 483	0					5 411 483	4 253 736	173 613				4 427 349	984 134
Agencements, aménagements des bâtiments	13 504 977	322 832		800 839			14 628 647	8 228 214	552 324				8 780 538	5 848 109
Installations techniques, matériels médicaux	15 164 324	1 572 413			153 757	-154 529	16 735 965	9 553 736	1 096 792	-145 856		-8 673	10 504 672	6 231 293
Installations générales	7 698 473	543 859			75 242	-468	8 317 106	5 488 882	429 574	-354		-113	5 918 102	2 399 003
Matériel de transport	129 040				3 723		129 040	115 353	3 917				119 269	9 770
Matériel de bureau et informatique	2 577 505	184 082			4 864	-6 983	2 765 310	1 515 373	203 667				1 719 040	1 046 271
Mobilier	3 711 697	204 333					3 913 910	3 407 163	66 753	-5 265		-1 718	3 468 651	445 259
Sous-total	58 181 941	2 865 490	0	800 839	237 586	-161 980	61 923 876	39 864 524	3 039 208	-151 475	0	-10 505	42 752 257	19 171 619
Immobiliations encours	594 769	398 533		-800 839	21 608		214 072	0	0	0	0	0	0	214 072
Total	58 776 710	3 264 023	0	0	259 194	-161 980	62 137 947	39 864 524	3 039 208	-151 475	0	-10 505	42 752 257	19 385 690

IMMOBILISATIONS ENCOURS

Intitulé du poste	Solde
Logiciel AXESS	41 934
Logiciel HESTIA	23 628
Modernisation EHPA Barlin	53 590
Résidence Autonomie Lens	15 840
Travaux Divers	79 080
	214 072

DUREES D'AMORTISSEMENTS

Immobilisations Incorporelles

Postes concernés	Mode Amortissement	Durée d'amortissement
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Logiciels professionnels	Linéaire	7 ans
Logiciels Bureautique	Linéaire	3 ans

Immobilisations Corporelles

Postes concernés	Mode Amortissement	Durée d'amortissement
Terrains	Non amortissable	--
Bâtiments	Linéaire	
Gros Œuvre / structure	"	70 ans
Etanchéité / Toiture	"	15 ans
Façade / Peinture / Menuiserie	"	20 ans
Ascenseur / Monte Charge	"	20 ans
Electricité	"	25 ans
Climatisation / Chauffage / Désenfumage	"	25 ans
Plomberie	"	25 ans
Installations Techniques Médicales	"	20 ans
Agencements / Finitions / 2d Œuvre / Abords	"	15 ans
Agencements, Aménagements et installations	Linéaire	15 ans
Matériels Informatiques	Linéaire	
Imprimantes Laser	"	5 ans
Imprimantes Jet d'encre	"	3 ans
Stockage de Masse	"	5 ans
UC et portables	"	3 ans
Serveurs	"	5 ans
HUB et Switch	"	10 ans
Onduleur	"	7 ans
Commutateur	"	10 ans
Matériels Médicaux	Linéaire	CF Codes CNEH
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériels de Bureau	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	15 ans

Subventions

Les subventions sont comptabilisées compte tenu de leurs conditions d'attribution, de leurs natures et de la période couverte

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Valeur Brute des Titres	capital détenu en %	Valeur nette comptable	Capitaux propres 2024	Chiffre d'affaires 2024	Résultat 2024
1 - SCI AHNAC	18 957 573,63	51,72%	18 957 574	22 968 893	4 148 574	-328 589
2 - SCI Foncière AHNAC	4 636 623,37	51,77%	4 636 623	11 103 221	2 392 732	344 560
3 - GIP Réseau Santé Qualité	15 244,90 €	9,52%				
4 - GIE CHV-AHNAC	néant	50%	néant	0	1 620 907	0
5 - GIE Groupement d'Imagerie Lens-Iiévin	2 600 €	16,00%	2 600	1 313 442	6 078 625	1 295 442
6 - GCS Sant'Hainaut (*)	1 200 €	15%	1 200	15 321 448	8 433 295	71 943
7 - Association Vie L'Age	néant	33,30%				
8 - Polyclinique du Ternois	1 €	99,98%	1	751 735	7 530 194	275 076
9 - GCS SHAB	200 €		200	178 226	37 349 362	0
10 - GCS Pôle hospitalier de la Gohelle (*)	1 000,00 €	50%	1 000	2 000	981 160	0

(*) Chiffres 2023

Prêts à plus d'un an

A ce poste sont inscrites les sommes versées par l'AHNAC au titre du 1% logement pour un montant total de 7 777 573,95 €

ETATS DES STOCKS

Variation de stocks

	N-1	N	Var. stocks
Produits pharmaceutiques	1 268 850	1 205 197	-63 653
Fournitures médicales	2 253 841	2 446 249	192 408
EPI reçus à titre gratuit	0	0	0
Alimentation	0	759	759
Combustible	0	0	0
Produits entretien, fournitures pour atelier	164 003	66 930	-97 074
Fournitures hotelières	3 302	0	-3 302
Stocks	3 689 996	3 719 134	29 138
Provisions pour dépréciation des stocks dormants	-326 241	-182 469	

Ratios en nombre de jours d'achats stockés

	2021	2022	2023	2024	2025
Autres	20	23	16	16	7
Pharmacie et fournitures médicales	55	45	40	40	41

CRÉANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Détails	N-1	Variations	N
Subvention CANSSM	345 260	704 310	1 049 570
DAF	896 723	17 271	913 994
Migac	0	386 671	386 671
Molécules onéreuses	3 098 878	-204 485	2 894 393
DMI	1 165 079	67 504	1 232 583
Chiffre d'affaires T2A	18 813 516	5 147 378	23 960 894
Forfait annuel urgence	0	297 405	297 405
Forfait soins long séjours	17 074	0	17 074
Régularisation Garantie de financement art 58 (fact < 01/01/1985)	0	-58 444	-58 444
	999 441	17 548	1 016 990
Créances issues des financements ARS	25 335 971	6 375 159	31 711 130
Caissees de sécurité sociales	1 117 708	-309 662	808 046
Mutuelles	4 499 293	-1 813 975	2 685 318
Patients	3 067 662	193 302	3 260 965
Clients douteux	1 278 564	-462 631	815 932
créances issues de la facturations Patients	9 963 227	-2 392 966	7 570 261
dont créances CARMIL CEP	0	0	0
Fournisseurs	1 534 612	-341 491	1 193 121
Personnels et comptes rattachés	225 317	-47 079	178 237
Tiers Divers	3 615 238	849 730	4 464 968
Créances diverses	5 375 167	461 160	5 836 326
FAE	6 314 217	351 210	6 665 427
Provisions pour créances douteuses	-8 222 774	1 791 256	-6 431 518
Total	38 765 808	6 585 819	45 351 627

AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION

	N-1	Variations	N	Exigibilité
Polyclinique du Ternois	1 239 909	0	1 239 909	> 1an
G.I.E & GCS	203 320	0	203 320	> 1an
Association Vie L'Age	4 194	0	4 194	> 1an
Comptes Courants	1 447 423	0,00	1 447 423	
Autres créances			35 452	
Subventions d'investissements à recevoir	0	0	0	
	1 447 423	0	1 482 875	

FACTURES À ÉTABLIR INCLUES DANS LE POSTE CLIENTS ET COMPTES

Montant	
5 019 348	Factures à établir / Séjours
138 739	Factures à établir OPCO Formation
937 963	Séjours à Cheval
569 377	Facturations diverses
6 665 427	

CRÉANCES CONCERNANT LES FILIALES,
PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIÉES

Tiers	Montant en €	Exigibilité
SCI AHNAC	62 831	< 1 an
FILIERIS	292 904	< 1 an
SCI Haute Deule	128 932	< 1 an
Polyclinique du Ternois	207 707	< 1 an
GCS Sant'Hainaut	0	< 1an
GIE AHNAC/CHV	30 000	< 1 an
GIE Imagerie Médicale de Lens	376 688	< 1 an
GCS SHAB	168 805	< 1 an
CH Valenciennes	1 446 652	< 1 an
GCS pôle hospitalier la Gohelle	377 167	< 1 an
	3 091 687	

DÉTAILS DES COMPTES COURANTS

Tiers	Montant en €
GIE AHNAC/CHV	203 320
Polyclinique du Ternois	1 239 909
Association Vie L'Age	4 194
	1 447 423

DISPONIBILITÉS

Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre, l'AHNAC détient un compte à terme pour un montant de 0 €

Disponibilités

	Solde
Caisse d'Epargne	2 401 013
Paypal	0
La Banque Postale	418 243
Société Générale	21 509 449
Crédit Agricole	63 131
Solde bancaires débiteurs	24 391 835
Caisses	76 169
	24 468 004

Instruments de trésorerie : Soldes bancaires créditeurs

	Solde
La banque Postale	0
Caisse d'Epargne	0
	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Solde
Charges diverses constatées d'avance	456 732,57

Le solde de ce compte est constitué d'enregistrements comptables réalisés en N pour des charges imputables à l'exercice comptable N-1

MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES

Capitaux propres N-1	23 306 839
Résultat N	-605 249
Apports ARS	
Subventions d'investissements	617 076
Reprises subventions d'investissements	-358 774
Provisions réglementées	-128
Capitaux propres N	22 959 765

Rappel des Affectations Résultats N-1

	Montant
réserve d'équipement alcoologie	35 043
Rport à nouveau SSIAD	-6 361
réserve de compensation Hébergement	-366 727
réserve de compensation soins	56 482
réserve de compensation dépendance	-162 217
report à nouveau hébergement	-281 059
Report à nouveau	1 120 595
Résultat N-1	395 756

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

	Subventions reçues		Amortissements Pratiques			Reste à Amortir
	N-1	Variations	N	N-1	Variations	N
Taxe d'apprentissage affectée aux écoles	43 411		43 411	39 122	321	39 443
Subvention d'investissements FMESPP	588 782	0	588 782	435 884	13 745	449 629
Subventions d'investissements Tutelles	1 200 916	0	1 200 916	692 452	79 760	772 211
Subventions d'investissements Ségur	1 740 393	413 076	2 153 469	424 991	208 601	633 592
Subvention EHPAD	665 536	204 000	869 536	103 350	56 346	159 697
	4 239 039	617 076	4 856 115	1 695 799	358 774	2 054 572

FONDS DÉDIÉS

	Inscriptions en Fonds Dédiés							Total	Transferts en compte de Résultat							Total	Solde 2025
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
PASA RI	60 000							60 000	-6 853	-3 421	-3 421	-3 421	-3 421	-3 421	-3 421	-30 802	29 198
PASA NL	70 000							70 000		-5 835	-3 498	-3 498	-3 498	-6 249	-6 249	-35 077	34 923
Aide CHL Vs Riaumont		1 567 163						1 567 163								0	1 567 163
QVT AC versement ARS		136 072			56 627			192 699				-47 383	-59 654	-29 035	-56 627	-192 699	0
MIGAC - mise en place FIDES séjour			44 000					44 000								0	44 000
Fondation crédit agricole - investissement EHPAD divers		40 000						40 000								0	40 000
SSIAD CNR Réforme 2023				20 000				20 000				-11 564	-4 625	-12 193	-11 618	-40 000	0
Revalorisation 10% ESPREVE					24 572			24 572							-24 572	-24 572	0
CIR Delaby					134 594			1 192 437							-134 594	-401 244	791 193,77
QVT AC COHESION D'EQUIPE 2024						266 649	791 194	10 920								-9 100	1 820
QVT AQ GROUPE ANALYSE PRATIQUES PRO 2024						2 520		2 520								-2 520	0
PROJET NUTRITION DE CRT 2024						6 348		6 348								-6 348	0
QVT DE EQUIPE AUTONOME 2024						13 800		13 800								-10 350	3 450
QVT DE DEVENIR ANIMATEUR 2024						2 900		2 900								-2 900	0
QVT NL GROUPE ANALYSE PRATIQUES PRO						2 280		2 280								-2 280	0
QVT EHPAdS + SSIAD GROUPE ANALYSE PRATIQUES PRO						2 520		2 520								-2 520	0
QVT EHPAdS + SSIAD SOINS MANUTENTION 2024						26 367		26 367								-9 062	17 305
QVT EHPAdS + SSIAD CULTURE ETHIQUE 2024						25 482		25 482								-8 060	17 422
QVT SD EQUIPE AUTONOME 2024						11 400		11 400								-8 160	3 240
QVT P2 BA- MANUTENTION POUR 2026							13 080	13 080								0	13 080
QVT P2 DELABY- EQUIPE AUTONOME POUR 2026							2 310	2 310								0	2 310
QVT P2 AQ- DEVENIR ANIMATEUR POUR 2026							2 900	2 900								0	2 900
QVT P2 AC - PREV RISQ PSY ET LUTTE ABS PR2026							2 400	2 400								0	2 400
QVT P2 NL - QVCT POUR 2026							2 400	2 400								0	2 400
PREVENTION POUR 2026 AC							6 350	6 350								0	6 350
PREVENTION POUR 2026 AQ							6 350	6 350								0	6 350
PREVENTION POUR 2026 BA							6 350	6 350								0	6 350
PREVENTION POUR 2026 DELABY							6 350	6 350								0	6 350
PREVENTION POUR 2026 NL							6 350	6 350								0	6 350
PREVENTION POUR 2026 RI							6 350	6 350								0	6 350
SUBVENT/ETHIQUE A DOMICILE - UTILISATION 2026 CRT	130 000	1 743 235	44 000	20 000	215 793	371 187	854 870	3 379 084	-6 853	-9 256	-6 920	-65 867	-71 198	-50 898	-237 081	-337 619	2 593 391

PROVISIONS POUR RISQUES

Détails	Montant
Litiges Prud'hommaux	2 510 675
Compte de paye	187 777
Situation nette Saint pol	1 629 106
Indus HAD	249 279
	4 576 838

PROVISIONS POUR CHARGES

Détails	Montant
PROVISION DEPART EN RETRAITE	11 865 356
PROVISIONS GROSSES REPARATIONS	1 304 957
PROVISIONS POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	6 110 524
	19 280 837

DÉTAIL DES EMPRUNTS

N°	PROVENANCE	ETS D'IMPUTATION	NATURE DE L'EMPRUNT	Intérêts courus au N	CAPITAL RESTANT DÜ N	DEGRE D'EXIGIBILITE DU CAPITAL		
						Moins d'un an (*)	de 2 à 5 ans	plus de 5 ans
100	DEXIA	CRF	Emprunt n° 100 auprès de DEXIA (travaux restructurations C.R.O.)	13 829	4 212 000	351 000	1 404 000	2 457 000
103	DEXIA	CRF	Emprunt n° 103 auprès de Dexia (financement travaux Oignies)	8 596	1 114 000	111 400	445 600	557 000
107	CE	AU/BR/RT/HB/TE/CR	Emprunt n° 107 auprès de la Caisse d'Epargne de Lens (travaux sécurité et restructuration pour la polyclinique de Riaumont)	25 183	4 112 558	288 561	1 268 241	2 555 756
108	CE	RT/HB	Emprunt n° 108 auprès de la Caisse d'Epargne (programme d'investissement 2000)	24 117	3 153 716	313 732	1 378 866	1 461 119
109	SG	NY	Emprunt n°109 auprès de la Société Générale (achat nouvelles)	250	461 066	95 798	365 268	0
111	SG	NOVELLES	Emprunt n°111 auprès de la Société Générale (travaux cuisine nouvelles)	542	133 348	26 128	92 943	14 277
112		ACHICOURT	Emprunt n°112 auprès de l'IRPS	52	5 563	1 818	3 745	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				72 569	13 192 251	1 188 436	4 958 663	7 045 151
Emprunts et dettes financières diverses				0	0	0	0	0
				72 569	13 192 251	1 188 436	4 958 663	7 045 151
				13 264 820			13 192 251	

(*) pour les emprunts CANSSM et URSSM, la part exigible à moins d'un an correspond aux annuités 2021 et 2022

REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS

	N°Emprunt	Capital restant du N-1	Remboursements N	Capital restant du N
Emprunts bancaires	100	4 563 000	-351 000	4 212 000
	103	1 225 300	-111 300	1 114 000
	107	4 390 548	-277 989	4 112 558
	108	3 455 954	-302 237	3 153 716
	109	548 018	-86 953	461 066
	111	157 156	-23 809	133 348
	112	7 481	-1 918	5 563
	114	0	0	0
	TOTAL	14 347 457	-1 155 206	13 192 251
Emprunts Sociétaires		0	0	0
Total		14 347 457	-1 155 206	13 192 251

DETTES D'EXPLOITATION

	N-1	Variation	N
Fournisseurs et comptes rattachés	22 834 159	2 596 708	25 430 867
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	386 741	-347 440	39 301
Personnel et comptes rattachés	23 578 482	-125 831	23 452 650
Dettes sociales et fiscales et diverses	18 334 747	657 811	18 992 558
Trésorerie en compte courant S.C.I.	0	0	0
Autres dettes	3 691 580	-1 088 411	2 603 169
TOTAL	68 825 709	1 692 836	70 518 545

EXIGIBILITÉ DE LA DETTE

	N	Degré d'exigibilité		
		Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	25 430 867	25 430 867	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 301	39 301	0	0
Personnel et comptes rattachés	23 452 650	23 452 650	0	0
Dettes sociales et fiscales et diverses	18 992 558	18 992 558	0	0
Trésorerie en compte courant S.C.I.	0	0	0	0
Autres dettes	2 603 169	2 603 169	0	0
TOTAL	70 518 545	70 518 545	0	0

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES DETTES

	Montant
Intérêts courus non échus	72 569
Fournisseurs FNP	11 618 952
Personnel congés à payer	11 585 849
Aides emplois aidés	0
Provision Précarité	39 118
PRDE	595 021
Provision RTT	433 356
Autres dettes au personnel	3 360 158
Organismes sociaux charges à payer	5 091 335
Etat charges à payer	1 543 266
Autres dettes sociales et fiscales	0
TOTAL	34 339 625

DETTE LONG ET COURT TERME CONCERNANT LES FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIÉES

Libellé du poste Bilan	Tiers	Montant	Exigibilité	Remarques
Compte Courant	CAN	0	> 1an	
Emprunts	CAN	0	< 1 an	
		0	> 1 an	
Dettes fournisseurs	FILIERIS	115 714	< 1 an	Concerne les analyses de laboratoires et les mise à disposition de personnels
	GCS Sant'Hainaut	59 368	< 1 an	Concerne le loyer pour la clinique Teissier
	GCS SHAB	3 124 866	< 1 an	Concerne les analyses de laboratoires
	GIE AHNAC-CHV	0	< 1 an	Concerne des prestations de services
	GIMILL	115 409	< 1 an	Concerne les actes de radiologie
	CH Valenciennes	1 815 395	< 1 an	Concerne les prestations et les mises à disposition de personnels
	GCS PHLG	616 368	< 1 an	Concerne des mises à disposition de personnels
	SCI AHNAC	412 089	> 1 an	
	SCI Haute Deule	267 371	> 1 an	Concerne la refacturation des taxes foncières et des loyers des immeubles
		6 526 581		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Solde
Produits du centre de formation - frais de scolarité	179 725
	179 725

Le solde de ce compte est constitué d'enregistrements comptables réalisés en 2023 pour des produits imputables à l'exercice comptable 2024.

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Montant N-1	dotations N	reprises N	Dont reprises en contrepartie de charges / l'exercice	Montant au N
Provision pour risques et charges	4 040 252	877 516	340 930		4 576 838
Provision pour départs en retraite	11 564 917	300 439	0		11 865 356
provision pour compte épargne temps	5 598 653	511 870	0		6 110 523
Provision pour risques et charges	21 203 822	1 689 825	340 930	0	22 552 717
Provision pour grosses réparations	904 957	400 000	0	0	1 304 957
Fonds dédiés	2 076 140	854 870	337 621	337 621	2 593 389
Provision pour dépréciation des stocks	326 241	182 469	326 241		182 469
Provision pour dépréciation des créances douteuses	8 222 774	944 375	2 735 631		6 431 518
	32 733 933	3 889 070	3 414 182	337 621	33 065 049

CHARGES DE CREDIT BAIL

Matériels	Charges de CB
Matériels Médicaux	0
Matériels informatiques	0
Matériels Généraux	0
Immobiliers	3 466 261
	3 466 261

TRANSFERTS DE CHARGES

Natures	Montants
Frais de formation remboursés par UNIFAF	0
Remboursement de charges sociales concernant les emplois aidés	0
Aides obtenues de l'OETH pour l'emploi de travailleur handicapés	0
Transferts de charges liés à des refacturations	0
	0

FONDS DÉDIÉS

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	0	0	0	0	0	0	0
« contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS »	464 980	854 870	-337 619	0	0	982 231	20 000
« contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'EPS	1 611 163	0	0	0	0	1 611 163	1 611 163
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 076 143	854 870	-337 619	0	0	2 593 393	1 631 163

RESULTAT COMPTABLE EXCEPTIONNEL

Libellés	Charges	Produits
Résultat exceptionnel 1	0	
Résultat exceptionnel 2	0	
Résultat exceptionnel 3	0	
Résultat exceptionnel	0	

**AFFECTATION
DU
RESULTAT**

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Etablissement	Résultat 2025
1. Etablissements sanitaires	
CRO	3 647 114
DIVION	-4 199 785
HAD	3 365 246
HENIN-BEAUMONT	-3 802 255
LES MARRONNIERS	681 492
RIAUMONT	-1 624 713
TEISSIER	958 248
Affectation en report à nouveau	-974 653
2. Etablissements médico-sociaux et USLD	
ACHICOURT	2 815
AQUARELLE	-52 335
BARLIN	-54 862
BARLIN EHPA	-3 287
CSAPA	52 124
DELABY (HORS CRT)	-1 584
DELABY (CRT)	0
EHPAD RIAUMONT (HORS ESPREVE)	-12 821
EHPAD RIAUMONT (ESPREVE)	0
NOYELLES	-21 245
SSIAD	-1 153
USLD	-147 178
Affectation selon détails page suivante	-239 526
3. Etablissements autres	
CENTRE DE FORMATION	-16 430
CEP	0
CUISINE CENTRALE	0
SIEGE	0
GESTION FINANCIERE	625 360
Affectation en report à nouveau	608 930
TOTAL GROUPE	-605 249

DETAIL DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

	Jardins du Crincho	Aquarelle	Charmilles	Delaby (hors CRT)	Delaby (CRT)	Glycines (hors ESPREVE)	Glycines (ESPREVE)	Cuvellier	CSAPA	Trèfles	SSIAD	USLD	ENSEMBLE AHNAC
Résultat hébergement	-29 994	-269 721	-640 674	-6 395	0	6 458	0	-17 385				-146 664	-1 104 375
Résultat dépendance /soins	32 810	217 386	585 812	4 811		-19 280		-3 860				-514	817 164
Résultat Autonomie										-3 287			-3 287
Résultat S.S.I.A.D											-1 153		-1 153
CSAPA									52 124				52 124
TOTAL	2 815	-52 335	-54 862	-1 584	0	-12 821	0	-21 245	52 124	-3 287	-1 153	-147 178	-239 526

PROJET D'AFECTATION DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

	Jardins du Crincho	Aquarelle	Charmilles	Delaby (hors CRT)	Delaby (CRT)	Glycines (hors ESPREVE)	Glycines (ESPREVE)	Cuvellier	CSAPA	Trèfles	SSIAD	USLD	ENSEMBLE AHNAC
Affectation en réserve de dépendance/soins	32 810	217 386	585 812	4 811	0	-19 280	0	-3 860					817 678
Affectation en report à nouveau dépendance/soins												-514	-514
Affectation en report à nouveau hébergement	-29 994	-269 721	-640 674	-6 395	0	6 458	0	-17 385				-146 664	-1 104 375
Affectation en réserve de compensation alcoologie									52 124				52 124
Affectation en report à nouveau forfait autonomie										-3 287			-3 287
Affectation en report à nouveau SSIAD											-1 153		-1 153
TOTAL	2 815	-52 335	-54 862	-1 584	0	-12 821	0	-21 245	52 124	-3 287	-1 153	-147 178	-239 526